

### « Je crois au pouvoir du sport, pour faire passer un message sur le handicap »



dimanche 31.01.2010, 05:04 - La Voix du Nord



Pierre Bataille possède un master en activité physique adaptée. Il a créé l'APAID, pour aider les enfants en situation de handicap.

#### | PROJETS HUMANITAIRES |

On peut vivre avec un handicap, faire du sport et améliorer son quotidien. Il en est persuadé. Son master international en activité physique adaptée en poche, Pierre Bataille décide de prouver à tous qu'il a raison. Avec une amie rencontrée sur les bancs de la faculté à Paris, il crée sa propre association, l'APAID, en 2008. Et déjà, les projets se bousculent. PAR MARIE DELATTRE

dunkerque@lavoixdunord.fr  
PHOTO « LA VOIX »

Il ne s'est posé qu'une question :

« Qu'est-ce que je peux faire pour changer la société ? ». Pierre n'a pas tergiversé des heures. « Améliorer la situation des personnes handicapées par le sport. » Un costume taillé sur mesure pour le Dunkerquois de 24 ans qui a étudié la conception de programmes en activité physique adaptée à Nanterre. C'est

d'ailleurs lors de stages à l'étranger, qu'il réalise vraiment la situation. « Je suis allé en Afrique du Sud, j'ai vu les bidonvilles et j'ai pris conscience de la prévalence du handicap dans les milieux où règne une grande pauvreté. » Le master en poche, il décide, avec Steffi, une amie rencontrée à la faculté, de se fixer un objectif : devenir la première entreprise sociale mondiale de sport, dans le domaine du handicap. Lui serait basé à Dunkerque, elle aux Pays-Bas. Deux antennes, des subventions. Idéal pour se lancer. Trop ambitieux ? Pas sûr. Plutôt méthodique, fonceur et débrouillard. Du moins, c'est l'image qu'il renvoie, lorsqu'il revient sur les débuts de son association, l'APAID (Adapted physical activity international développement).

« Beaucoup d'organisations non gouvernementales utilisent le sport comme outil de développement, mais très peu au niveau du handicap, finalement. » Avec les ONG présentes dans les pays d'Afrique, il discute programmes adaptés, partenariats. Et peu à peu, les projets éclosent.

Un au Kenya, « qui concerne 900 enfants en situation de handicap », un autre en Ouganda, 130 jeunes de 6 à 18 ans. « Ce n'est pas parce qu'on est en fauteuil roulant qu'on n'a pas de capacités. Je crois au pouvoir du sport, pour faire passer un message sur le handicap », martèle le jeune homme. Pour sensibiliser aux droits des personnes en situation de handicap, mais pas seulement. « Dans les bidonvilles, la plupart des droits sont bafoués : pas de liberté, pas d'éducation, pas d'information, la plupart des enfants ne sont pas scolarisés.

» Avec les associations présentes sur place, Pierre tente d'y remédier. « Il y a un énorme retard dans le service à la personne et pas seulement en Afrique. » C'est pour ça qu'il a décidé de mettre la main à la pâte. « Il y a de gros besoins. » Et beaucoup d'autres projets à mettre en route. « Un au Sénégal, au Mozambique », entre autres.

Reste à trouver suffisamment de subventions. Pierre sait qu'il peut compter sur la ville de Dunkerque, pour donner un petit coup de pouce à l'association. « Pour l'Ouganda, nous avons reçu 5 000 E. » Peu à peu, l'APAID prend de l'ampleur, acquiert une certaine notoriété. Le Dunkerquois souhaite passer la vitesse supérieure. Devenir un entrepreneur social incontournable, dans le milieu du sport et du handicap.

« Nous avons su qu'un concours était organisé », se souvient-il. Le principe est basique : présenter les projets de l'association sur le Net, faire en sorte qu'ils remportent l'adhésion des Internautes. Finir dans les 25

« Nous avons su qu'un concours était organisé », se souvient-il. Le principe est basique : présenter les projets de l'association sur le Net, faire en sorte qu'ils remportent l'adhésion des Internautes. Finir dans les 25 premiers. Et bénéficier d'une formation de dix semaines à Denver, « pour gagner en efficacité, professionnaliser l'association, avoir un impact plus important », indique Pierre. Il croit en ses chances. « Sinon, on n'aurait même pas tenté. » La gloriole ne l'intéresse pas. S'il veut que l'APAID soit sélectionnée, c'est avant tout « pour pouvoir se projeter dans le futur. Et aider plus de monde. » Agir et faire changer le regard des gens sur le handicap. •

## VILLAGES DE PORT-LA-NOUVELLE

Edition du 08/02/2010

### Villages de Port-la-Nouvelle "Bougeons tous ensemble"

Le CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination) de la zone littorale du service du conseil général, en partenariat avec la mairie de La



Palme et l'association "Ma Vie" invite tous les Palmistes à participer à une action intergénérationnelle, qui se déroulera, sur la commune de La Palme, de mars à juin 2010. Un programme dédié aux personnes âgées dans l'Aude, qui leur permettra de découvrir ou redécouvrir, les joies d'une activité physique adaptée. Avec la participation des enfants d'une classe de l'école primaire de la commune, et autour du traditionnel jeu de l'oie (à échelle humaine) repensé et conçu pour que les seniors soient amenés à pratiquer une activité physique adaptée. Les enfants ne sont pas oubliés, le jeu de l'oie leur permettra aussi de développer un lien avec leurs aînés, et de pratiquer une activité physique, encouragée notamment par les messages de prévention – santé (recommandations du Plan National Nutrition Santé). Ce programme a déjà fait ses preuves dans d'autres communes de la région

Santé). Ce programme a déjà fait ses preuves dans d'autres communes de la région : sur les villes de Castelnaud-le-Lez et Montpellier, créant ainsi une dynamique visant à développer l'action sur les départements du Gard et de l'Aude. L'objectif de cette action est bien sûr de permettre aux personnes âgées de mieux vieillir et de bien vieillir grâce à la pratique d'une activité physique adaptée tout d'abord, et au lien social établi au fur et à mesure des séances avec les jeunes générations. Un projet mis en place avec des personnes compétentes : des professeurs en médecine, des professionnels spécialisés du secteur des activités physiques dédiées aux seniors, des intervenants de l'association "Ma vie". Il s'agit bien là d'une démarche innovante et originale qui sera présentée au public lors d'une réunion d'information le jeudi 11 février à 14 heures 30, au foyer municipal, place de la République à La Palme. En partenariat avec l'association "Ma Vie", le conseil général de l'Aude, la mairie de La Palme, la CRAM Languedoc Roussillon, la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), et le département de l'Hérault. Renseignements auprès de Céline Royes, coordinatrice de l'Association "Ma vie", 06 08 42 19 77. Isabelle Pollet, coordinatrice de l'Association "Ma vie", 06 26 04 41 12.

## TROIS-ÎLETS. Prendre plaisir à faire ensemble Au rendez-vous de la forme !

Depuis le mois de mai 2009, dans le cadre de son projet d'animation, la Maison de Retraite du bourg des Trois-Îlets située rue de l'Impératrice propose aux résidents, des activités de gymnastiques.

Tous les mardis, l'association d'activités physiques adaptées pour tous (A.A.P.A.T), dirigée par Émile Ericher et Élorri Etchegohen, dispense à une dizaine de résidents des exercices leur permettant d'exécuter différents mouvements corporels (bouger avant-bras et doigts par exemple).

Encouragés et accompagnés par le personnel qui profite également de l'activité gym, les aînés se sentent ainsi valorisés et se donnent avec assiduité au rendez-vous de la forme.

« Je me souviens, quand j'ai proposé cette activité aux pensionnaires, ils n'étaient pas très enthousiastes. Je suis agréablement surpris de constater qu'ils sont pile poil au rendez-vous de la forme tous les mardis », affirme le cadre de santé Antoine Sébas.

Une activité qui permet de renforcer le sentiment de l'estime de soi, le maintien de l'autonomie physique autant que la sociali-



**Se mouvoir et maintenir une bonne posture, prendre plaisir à faire ensemble, une activité physique qui fait le bonheur des résidents.**

sation. Ce moment ludique de détente et de convivialité est de plus en plus apprécié. Un bien être corporel évident pour les inté-

ressés qui ont bien noté que cela se passe tous les mardis de 10h30 à 11h30.  
S. F. ■

humain. Ce geste citoyen reste vital pour les malades : au moins 60 dons sont nécessaires chaque jour en Martinique pour répondre aux différentes pathologies. Informations pratiques :  
- les personnes ayant été vaccinées peuvent donner leur sang sans attendre un délai particulier,

Chagas.  
► Pour connaître les différents lieux de collectes mobiles et les conditions pour donner son sang rendez-vous sur le site [www.donlousang.net](http://www.donlousang.net) ou « Où donner ? ». Les candidats au don peuvent également se renseigner par téléphone au 0596.75.79.09.

## UNE INITIATIVE DE JEUNES

# Le cœur a son fan club

Trois fois par semaine, Frantz, Nicolas et d'autres séniors se rendent dans la salle annexe du stade Louis Achille pour faire du sport, à l'invitation du « Club cœur et santé ». Mais ces récents adeptes ne pratiquent pas le sport en salle comme on en a l'habitude, ni pour les raisons habituelles. Jugez plutôt !

Ils ont recours à l'Activité Physique Adaptée (APA), car ils souffrent de pathologies cardiovasculaires, de diabète, de cholestérol, d'hypertension, d'obésité... La pratique du sport est donc adaptée à chacun d'eux en fonction de ses capacités et de ses spécificités. Ces personnes qui ont souvent du mal à trouver une activité physique qui leur convienne peuvent, depuis mai 2009, rejoindre le « Club cœur et santé ». Bien connue pour sa marche du cœur, l'association a décidé de mettre en place des projets autour de l'activité physique « à des fins réadaptatives, préventives, ou encore intégratives pour des personnes ayant des besoins spécifiques, comme les personnes diabétiques, hypertendues ou en situation de handicap », expose la directrice, Phélie Zami.

Un soir de semaine, il est un peu plus de 18 h 30 et la séance est déjà bien entamée. Youri et Phélie, les deux « pros » sont aux petits soins pour leurs élèves : « Ça va ? Pas trop dur ? Maintenant on va faire un petit jeu avec le ballon », annonce Phélie Zami. Dans la salle règne une ambiance conviviale. Durant les deux heures de cours, différents cycles s'enchaînent : endurance, renforcement musculaire, travail respiratoire, jeux, tous conçus pour améliorer la fonction cardiaque.

### Bientôt un centre à Trinité

L'idée de proposer cette activité est partie d'un constat alarmant : 600 accidents vasculaires cérébraux se produisent chaque année dans notre département.



Phélie Zami, directrice de l'association en train d'expliquer le principe de l'activité.  
• Photos M. B. / France-Antilles

Phélie Zami et Youri Rotin, tous deux détenteurs d'un master en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), spécialité « Activité Physique Adaptée », ont décidé à l'issue de leur formation de rentrer chez eux pour faire prendre conscience à la population des bienfaits du sport. Et cela, « même quand on souffre d'une pathologie grave » soulignent-ils.

Soutenus par le cardiologue David Dinal, également parain de l'association, et Frantz Pierre Charles, président du « Club cœur et santé », les deux jeunes travaillent à faire connaître l'APA. « Le but est que la personne quand elle vient nous voir arrive à reprendre confiance en elle, à découvrir le sport autrement, parvienne à une certaine auto-

nomie, améliore sa santé et sa qualité de vie. Nous travaillons en étroite collaboration avec les médecins. D'ailleurs, chaque adhérent tient un carnet de suivi qu'il présente à son médecin », insistent les deux professeurs.

Seul bémol, l'APA, bien que conseillée par les médecins, n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Mais là encore, le « Club cœur et santé » travaille pour que cela change. En attendant, dans ses projets immédiats : la création d'un centre à Trinité, puis d'un autre à Rivière-Salée.

Melinda Boulai ■

► Pour tout renseignement ou pour adhérer à l'association : 0696.36.26.56 ou 0696.18.05.01. Une fois par mois, le « Club cœur et santé » propose une marche.

## ILS ONT DIT...

NICOLAS BERTOL

### « Beaucoup mieux qu'une salle »

Ça vaut beaucoup mieux qu'une salle de sport. Je me suis inscrit ici à la suite d'une journée porte ouverte. J'ai testé le premier cours, et depuis j'ai adhéré. Ça fait travailler le corps et c'est très bien pour le cœur.



ÉVELYNE MILLON-DESIGNES

### « Le cœur est content »

Je souffre d'une anomalie cardiaque. Ça fait trois mois que je viens ici et c'est très bien. Je suis épanouie. Il y a une bonne ambiance. J'habite Trinité et je viens deux fois par semaine, le cœur est content.



FRANTZ PIERRE-CHARLES

### « Du sport sans pression »

Ça nous fait beaucoup de bien. C'est très bien que le club se soit remis sur pied. Il règne une bonne ambiance. On fait du sport sans pression.



La pratique du sport est donc adaptée à chacun des participants en fonction de ses capacités et de ses spécificités.

JEAN-PIERRE DAVANT PRÉSIDENT DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

## « La Mutualité française va créer un véritable groupe hospitalier »

[ 04/02/10 ]

A moins d'un an de la fin de son mandat, le président de la Mutualité française annonce la création d'un groupe de cliniques, qui regroupera une cinquantaine d'établissements mutualistes dans un premier temps. Jean-Pierre Davant évoque aussi une expérimentation qui vise à diminuer le coût de la prise en charge des maladies chroniques.

### **Quel premier bilan tirer de Priorité santé mutualiste (PSM), votre service d'aide à l'information, l'orientation et l'accompagnement lancé l'an dernier ?**

Ce n'est que le début de l'histoire. Le bilan est positif, même si l'existence de ce service n'est pas encore connue de tous les adhérents de nos mutuelles et donc pas encore rentré dans les réflexes. Mais si c'était le cas, nous aurions fait exploser le centre d'appels ! Contrairement à ce que nous pensions, les demandes portent moins sur l'orientation dans le système de soins que sur des informations sur les médicaments ou sur l'organisation de nos rencontres santé - nous en avons organisé 1.000, avec 40.000 participants. PSM porte aujourd'hui sur des pathologies lourdes, l'objectif est de rentrer d'ici à la fin du printemps sur des thèmes plus quotidiens, comme le bon usage des médicaments. Nous sommes en train de monter le conventionnement hospitalier qui s'emboîtera avec les services de PSM : d'ici à la fin de l'année, les mutuelles adhérentes ne pourront alors avoir de conventionnement qu'avec des établissements respectant nos critères de qualité. Nous mettons parallèlement au point un mécanisme de collecte d'informations sur les conditions tarifaires pratiquées dans chaque service de chaque établissement, afin de pointer les dépassements d'honoraires. Pour ceux qui seront vraiment indécents, nous ne les conventionnerons pas.

## **On vous prête précisément des ambitions dans le domaine hospitalier, éventuellement en partenariat avec un groupe privé de cliniques...**

Aucune discussion n'est ouverte. En revanche, cela fait un an que nous souhaitons faire évoluer le groupe hospitalier de la Mutualité française pour en faire un véritable groupe à capitaux français issu de l'économie sociale. Il n'y a pas une mutuelle qui ne se mette pas en danger en gérant seule ses structures hospitalières. Nous travaillons donc actuellement avec nos mutuelles de Livre 2 [activités de complémentaire santé] adhérentes pour créer à la fois une foncière qui porterait les murs de la cinquantaine d'établissements et un groupe qui centraliserait le management. L'objectif serait d'adopter une marque commune et d'être en mesure de racheter des établissements, afin que chaque métropole soit dotée d'un établissement susceptible de peser sur les tarifs dans sa région. Toutes les mutuelles de Livre 3 [services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM)] ont répondu présentes à la mise de fonds de départ, ainsi que nos grands partenaires comme la Macif, la Matmut, Malakoff-Médéric, AG2R-La Mondiale ou la CNP. Les lettres d'intention portent sur plus de 100 millions d'euros. Cela fait dix ans que je dis qu'il faut le faire. J'ai bon espoir que cela aboutisse avant la fin de mon mandat, en décembre.

## **Vous évoquez les dépassements d'honoraires des médecins, qu'attendez-vous des négociations sur la mise en place d'un nouveau secteur optionnel pour les limiter ?**

Les dépassements d'honoraires sont l'un des problèmes majeurs du système de santé. Il ne sera pas réglé uniquement avec le secteur optionnel, qui n'en bouleverse pas l'organisation puisqu'il ne concerne que trois spécialités : la chirurgie, l'anesthésie et l'obstétrique. Nous pensons qu'il faut redéfinir des modes de rémunération innovants. A cet égard, nous allons engager une expérimentation sur l'hypertension artérielle, avec le double objectif de réguler la prise en charge et d'améliorer la qualité du suivi médical. Cette expérimentation, que j'irai présenter dans les jours qui viennent à François Fillon, Eric Woerth et Roselyne Bachelot, respectera les rôles respectifs de l'assurance-maladie obligatoire et des complémentaires. Elle agira en amont sur les facteurs de risque et en aval sur l'observance des traitements. Si la puissance publique nous donne son aval, nous lancerons cette expérimentation sur deux régions pendant deux ans.

## **Quelles économies attendez-vous de cette expérimentation ?**

En France, 11 millions de personnes souffrent d'hypertension, dont 1 million d'hypertendus sévères classés dans le régime des affections de longue durée. Cela représente 17 % de la population, mais cette proportion monte à 30 % chez les plus de 35 ans. On sait aussi que, chez 45 % des patients traités, la tension est mal contrôlée. L'hypertension est une maladie en soi, mais aussi un facteur de risque pour l'infarctus du myocarde et les AVC. Notre programme, qui repose sur des actions de prévention, d'équilibre alimentaire, de réduction du tabagisme et sur une activité physique adaptée, vise à éviter que nos concitoyens ne développent de l'hypertension et à mieux comprendre et mieux gérer la maladie si elle se développe. Il n'est pas question de tout bouleverser, mais d'utiliser ce qui existe et de le rendre plus efficient. D'après nos calculs, ce programme pourrait se traduire, pour l'assurance-maladie, par une économie cumulée de 700 euros sur cinq ans par patient, sachant que le coût moyen d'un hypertendu est de 420 euros par an. Les mutuelles économiseraient, elles, 50 euros sur cinq ans et par patient. L'avantage de ce dispositif est qu'il peut être reproduit sur toute une série de pathologies chroniques.

## **Comment voyez-vous l'avenir du mouvement mutualiste ?**

Nous sommes à un noeud de l'histoire. Compte tenu de la vague de concentrations en cours, il y a deux hypothèses. Soit nous poursuivons la politique menée aujourd'hui, et, tout en respectant l'autonomie et la concurrence entre les mutuelles, nous parvenons à créer des outils opérationnels et à innover. Alors nous garderons notre rôle de leadership et nous conforterons notre place de premier mouvement de santé en France. Soit la FNMF devient uniquement un lieu d'expression et de lobbying sans lien avec le quotidien, ce qui nous fragiliserait beaucoup et nous exposerait à un risque d'éclatement. Vous imaginez bien que je préfère la première solution.

PROPOS RECUEILLIS PAR GÉRALDINE VIAL ET VINCENT COLLEN, Les Echos